

UQAR-information

HEBDOMADAIRE DE L'UNIVERSITE DU QUEBEC A RIMOUSKI

ISSN 0711-2254

14^e année, numéro 26

Lundi, 14 mars 1983

Perceptions d'étudiants(es) sur la télévision

Lorsqu'on demande à des étudiants(es) d'université, principalement en éducation, les éléments qu'ils(elles) perçoivent le plus souvent à la télévision, les mots "consommation", "violence" et "sport" sont constamment mentionnés. Pourtant, lorsqu'on demande aux mêmes personnes d'identifier leurs attentes face à la télévision, ce sont les mots "divertissement", "information" et "éducation" qui reviennent le plus souvent.



Cette étrange différence entre les valeurs perçues à la télévision et les attentes des téléspectateurs(trices), une récente recherche de Yolande Tremblay, professeure en éducation à l'UQAR, et de Jacinthe Côté, agente de recherche, la fait ressortir. Madame Tremblay présentait d'ailleurs les résultats de sa recherche en fin de semaine dernière, lors du colloque qui

INSCRIPTION

Veuillez prendre note que l'inscription des étudiants(es) de premier cycle à temps complet, pour la session d'automne 1983, se fera pendant la semaine du 21 au 25 mars 1983. Compte tenu des périodes de stage, les étudiants(es) des modules en éducation pourront s'inscrire pendant la semaine du 28 au 31 mars 1983. Pour plus de précisions, consultez le tableau d'affichage de votre module.

se déroulait à l'UQAR: "la télévision et vous ...".

Parmi les 96 étudiants(es) de l'UQAR interrogés(es) lors de l'enquête, en février dernier, 68 ont moins de 24 ans, 73 sont de sexe féminin, 71 sont célibataires, 57 ont moins d'une année accomplie à l'Université, 84 sont à temps complet, 87 font des études en éducation et 31 disposent de la câblo-distribution à la maison. 55% de ces étudiants(es) regardent la télévision plus de 7 heures par semaine. Radio-Canada semble obtenir, auprès de ce public, une meilleure cote d'écoute que les autres chaînes.

Perceptions et attentes

À partir d'une série de 12 éléments différents (consommation, violence, éducation, arts, moralité, fraternité, sport, religion, information, sexualité, divertissement, autre) le questionnaire demandait d'identifier, par ordre d'importance, les éléments "que vous percevez le plus souvent à la télévision", et ensuite, les éléments "que vous souhaitez voir véhiculer à la télévision".

56% des répondants(es) perçoivent que l'aspect "consommation" se classe en tête de liste parmi les éléments présentés à la télévision, alors que 41% souhaiteraient

(suite à la page 2)

(suite de la page 1)

Perceptions d'étudiants(es) sur la télévision

le voir au 10e rang et 20% au 11e rang, soit au total 61%.

L'aspect "violence" est perçu en deuxième position par 32% des sujets. Par ailleurs, 45% d'entre eux le souhaitent au 11e rang et 22% au 10e rang, soit un total de 70%.

Par contre, l'aspect "éducation" est perçu en 6e place par 22% des participants et en 7e place par 20%, alors que 36% expriment le souhait que cet élément apparaisse au 2e rang et 20% au 1er rang, soit un total de 56%.

En ce qui concerne "l'information" 29% des participants la voient placée 4e position, tandis que 28% souhaitent la 1ere position, 24% la 2e position.

Pour l'élément "sport", 33% le perçoivent au 3e rang alors que 22% le voudraient au 8e rang et 17% au 6e rang.

L'aspect "divertissement" est perçu en 5e place par 24% des répondants, pourtant 31% le souhaitent au 1er rang et 17% au 3e rang.

Enfin, une question demandait aux répondants(es) le genre d'émissions qu'ils(elles) préféreraient. Un peu plus de la moitié signalent qu'ils(elles) aiment avant tout les émissions de divertissement.

fn Bref...

- Après les constituantes de Chicoutimi et de Trois-Rivières, l'UQAR vient de proposer à ses professeurs d'augmenter leur tâche d'enseignement. Le dépôt patronal veut porter la charge d'enseignement annuelle de 12 à 18 crédits.
 - Suite à l'avis d'élection du 4 février 1983, aucune candidature n'a été reçue concernant l'élection d'un(e) étudiant(e) à la Commission des études. Un autre appel de candidatures sera lancé éventuellement.
 - L'UQAR accueille cet hiver 11 étudiants étrangers: 6 du Maroc, 2 de Côte-d'Ivoire, 1 de France, 1 de Grèce et 1 de Nouvelle-Calédonie.
 - La date limite d'inscription pour obtenir un prêt et bourse du ministère de l'Éducation du Québec, pour l'année scolaire 1983-84, a été fixée au 30 juin.
 - Lise Castonguay a été nommée au poste de secrétaire du Décanat 1er cycle affecté aux modules Enseignement secondaire et Préscolaire-Primaire. Vous pourrez la rejoindre au poste téléphonique 1692.
 - Au choc des Amériques, cette semaine, *L'exil ou la mort*, sur le problème des réfugiés en Amérique centrale. Le choc des Amériques est diffusé le lundi à 19 h 30, en reprise le vendredi à 16 h, à l'antenne de Radio-Québec (canal 22, câble 8).
- Une invitation du groupe DINONGA

• Présentement au Musée régional, on peut voir une exposition d'encre et de pastels secs de Robert Casavant ainsi qu'une série de tapisseries miniatures.

Conférences

Ce soir, lundi, à 19 heures, une conférence-réseau intitulée: "Des robots et des hommes" sera présentée à la salle D-406 de l'UQAR. Le conférencier est un professeur d'économie de Paris, Joël Le Quément, responsable de la stratégie internationale de la robotique du ministère de la recherche et de l'industrie du Gouvernement français. Il est aussi l'auteur d'un livre sur les robots et les enjeux économiques et sociaux. En conférence, monsieur Le Quément développera les raisons technologiques, politiques et économiques de l'automatisation de l'industrie. Notons que la conférence sera également présentée en direct sur le câble, à Rimouski, au canal 2, à compter de 19 heures. (Pour plus de détails: Jean-Pierre Forget, 724-1457)

Anniversaires

17 mars: Sylvie Saint-Laurent;
18 mars: Yvan Roux;
20 mars: Céline Lavoie.

Sports

POUR LES ÉTUDIANTS DE L'UQAR UN JAMBORÉE DE PLEIN-AIR

Les 18, 19 et 20 mars, à la base de plein-air du lac Pohénégamook, bienvenue aux étudiants(es) intéressés(es) à prendre conscience de l'importance du plein-air et à apprendre à se déplacer, se nourrir, s'abriter, se régénérer, en pleine nature hivernale.

Une expérience intense. Coût 20,00 \$ pour les étudiants(es). Le coût réel demandé par la base est de 36,00 \$. Le Service des activités physiques et sportives est heureux de contribuer financièrement à cette activité. Le 20,00 \$ comprend: la nourriture, l'hébergement, l'équipement, l'encadrement et le transport. Non-inclus: sac de couchage, effets personnels.

Document d'information et inscription au local G-222 jusqu'au mercredi 16 mars à 17 heures. Le départ est prévu pour 18 heures, le vendredi.

Aux pêcheurs et à leurs épouses

Un cours de gestion comptable

Jusqu'au 9 avril, des cours de gestion comptable spécialement préparés pour améliorer l'administration de l'entreprise de pêche, sont dispensés en Gaspésie, gratuitement, auprès des capitaines pêcheurs propriétaires de bateau ainsi que de leurs épouses.

Ces cours de gestion comptable sont présentés par Pêches et Océans Canada, et leur contenu a été préparé par le Groupe d'étude des ressources maritimes (GERMA) de l'Université du Québec à Rimouski.



À l'avant-plan, les trois diplômés de l'UQAR, en administration, qui s'occupent activement de présenter le cours de gestion comptable aux pêcheurs gaspésiens: Jean-Jacques Lévesque, Marie-Claude Gagnon et François Lévesque. Derrière, Daniel Caron, représentant de Pêches et Océans Canada, et deux professeurs en administration à l'UQAR qui ont travaillé de près à la réalisation du projet, Michel Légaré et Rodrigue Proulx.

Ce cours, d'une durée de 9 heures, donné à raison de 3 sessions de 3 heures, vise essentiellement à aider le pêcheur à administrer son entreprise de pêche, à lui donner les moyens d'évaluer le rendement de ses activités commerciales et enfin, à lui permettre de bien connaître les systèmes fiscaux canadien et québécois.

Les cours ont été donnés aux Îles-de-la-Madeleine en février, et jusqu'au 9 avril, ils sont dispensés à Rivière-au-Renard, Mont-Louis et Sainte-Anne-des-Monts (28 février au 12 mars), à Matane (14 au 17 mars), à Carleton (21 au 24 mars), à Newport (22 au 31 mars), et à Grande-Rivière (5 au 9 avril). Les participants au cours reçoivent gratuitement les notes de cours et un nouveau registre comptable, produit spécialement pour les besoins des pêcheurs.

Le contenu

Le contenu du cours étalera les principes de base en comptabilité qui s'appliquent à toute entreprise commerciale, soit des notions de tenue de livre, de classement et d'analyse financière. Construit de manière à être simple et accessible à tous, le cours vise à donner à l'entrepreneur-pêcheur les renseignements nécessaires à la bonne gestion et à la prise de décision et fera la preuve que "ce n'est pas si compliqué que ça". Pour résumer les avantages que présente la tenue comptable et qui ressortiront durant le cours, on ne peut trouver mieux que ce passage rédigé par monsieur André Gagné, le directeur de GERMA: "Un système de comptabilité de gestion

est un outil fondamental pour anticiper et mieux appréhender les obstacles et tirer profit des opportunités, plutôt que de réagir continuellement devant des faits accomplis".

Lorsque appliqués, les principes de gestion enseignés devraient notamment faire ressurgir la majorité des données nécessaires à la confection des rapports d'impôt.

Méthode dynamique

Le cours est entièrement conçu à l'aide de diapositives illustrant les différentes notions de gestion et la marche à suivre pour remplir les livres de comptabilité. Il sera dirigé par un membre du groupe GERMA. Après avoir étalé les différents principes de base, le programme de cours prévoit une forme de mise en application alors que les participants auront à simuler l'enregistrement comptable des opérations de pêche durant un mois, à partir d'un exemple de cas. Un questionnaire visant à connaître tant la compréhension des participants que leurs remarques sera distribué à la fin.

L'invitation à participer à ces cours est lancée également aux épouses des pêcheurs, puisque ces dernières sont généralement impliquées de près.

Emplois

CARRIÈRE EN TRADUCTION OU EN TERMINOLOGIE

Les personnes intéressées à oeuvrer dans ces domaines pourront obtenir plus d'informations à ce sujet en consultant le babillard du Service de placement étudiant.

Formulaire d'application (PSC-367) disponible au D-110-1.

Date limite du concours: 31 décembre 1983.

Bourses

Le Conseil des recherches et services agricoles du Québec (ministère de l'Agriculture) offre aux étudiants(es) qui désirent faire des études de maîtrise reliées au domaine agricole, des bourses d'études de 6 000\$ chacune, pour une année scolaire. Il faut présenter sa demande avant le 1er avril. Formulaires disponibles au local D-304, auprès de Linda Jones.

INSCRIPTION AUX COURS D'ÉTÉ

Les étudiants(es) à temps complet qui désirent s'inscrire à des cours de la session d'été 1983, devront se présenter au bureau du registraire durant la semaine du 14 au 21 mars 1983.

Le 8 mars à l'UQAR

Mardi dernier, 8 mars, plus d'une cinquantaine de personnes de la communauté universitaire, principalement des femmes, assistaient à un atelier sur les conditions de travail et de vie des femmes face aux décrets actuels.

D'abord, une enseignante de l'école secondaire Langevin, Mariane Tremblay, signalait que 65% des travailleuses(euses) des secteurs public et para-public étaient des femmes. "Avec les décrets, c'est avant tout les femmes qui sont touchées. On coupe nos salaires, mais en plus, on attaque nos emplois, nos conditions de travail. Et en extra, on se fait traiter de chromées. Ça donne la rage au cœur." Dans notre société, dit-elle, le public et le para-public sont à peu près les seuls secteurs où les femmes sont bien organisées.

Elle a ensuite mentionné que ce n'est pas les coupures salariales qui sont le principal point litigieux, mais bien la manière autoritaire de l'application des décrets et les atteintes à la qualité de l'enseignement. "La crise apporte de nombreux problèmes sociaux. Ce n'est pas le temps d'enlever des spécialistes qui pourraient être utiles en ces occasions."

Une enseignante du Cégep, Odette Landry, a ensuite décrit la situation dans son milieu de travail. Par décret, l'augmentation des tâches serait de 15%. "Ce qui est en jeu, c'est la qualité professionnelle de notre travail, l'encadrement de l'étudiant(e). Nous voulons aussi que la porte ne soit pas fermée complètement à de nouveaux enseignants." Au Cégep, poursuit-elle, les femmes représentent 27% du corps enseignant, mais avec les décrets, ça pourrait passer à moins de 15%, considérant que les femmes ont en général moins d'ancienneté que les hommes et qu'elles seraient les premières à être mises à pied.

À l'Université

Des représentantes du milieu universitaire ont ensuite pris la parole. Sauf pour les salaires, les décrets n'ont pas été appliqués dans le secteur universitaire et des négociations sont en cours sur les tâches et les conditions de travail.

Suzanne Pouliot a d'abord fait part de la situation des chargées de cours. Selon elle, plusieurs chargés(es) de cours, dont une bonne part sont des femmes, vivent dans un état d'inquiétude. D'abord, l'emploi n'est jamais assuré: le contrat se termine après une session et rien n'est garanti pour la prochaine. Ensuite, pour certaines, la charge de cours est l'unique gagne-pain. Enfin, les possibilités d'augmentation des tâches des professeurs risquent de diminuer de beaucoup les possibilités de travail pour les chargés(es) de cours.

Céline Dupuis a ensuite parlé de personnel non enseignant, dont les femmes (66%) sont

surtout concentrées dans les emplois de secrétariat. Selon elle, la question de "mobilité" qui est présentement en discussion risque d'amener une augmentation de la charge de travail et du stress. Il faudrait, dit-elle, parler davantage de qualité de vie au travail, une vraie façon de donner une meilleure productivité et une plus grande qualité dans le travail réalisé.

Pour sa part, Suzanne Tremblay, professeure en éducation, considère que si les tâches d'enseignement des professeurs sont augmentées, cela signifie une moins grande implication des femmes universitaires dans le milieu social. Elle déplore que les emplois soient bloqués au moment où les femmes commencent à arriver sur le marché du travail avec de hauts diplômes.

En conclusion, une femme a suggéré l'idée de bâtir au Québec un regroupement de femmes qui ferait entendre sa voix lors des sommets économiques et des commissions parlementaires. Un mouvement féminin, voire un parti politique, qui revendiquerait les droits des femmes, et ce, de façon autonome par rapport aux structures syndicales ou gouvernementales.

Adopté

COMMISSION DES ETUDES

A son assemblée (154e) du 8 mars 1983, la Commission des études a résolu:

- de recommander au Conseil d'administration d'accorder un congé de perfectionnement à M. Jean-Claude St-Amant;
- d'approuver un dossier de programme de certificat de premier cycle en santé et sécurité au travail;
- d'approuver la modification de trois cours en sciences de la santé;
- d'approuver des modifications aux programmes de baccalauréat en études françaises et de baccalauréat d'enseignement en français;
- d'approuver des modifications au programme de certificat de premier cycle en enseignement du français au secondaire;
- d'autoriser l'ouverture à la session d'automne 1983 d'une nouvelle cohorte d'étudiants du programme de certificat de premier cycle en administration à Lévis et à Hauterive et du programme de certificat de premier cycle en gestion des ressources humaines à Rivière-du-Loup;
- d'autoriser l'utilisation de la notation S, E pour les cours d'appoint préparatoires aux examens des corporations professionnelles C.G.A., R.I.A. et C.A.;
- d'exprimer un avis favorable au nouveau texte du volet I "Participation aux congrès et colloques" de la politique de diffusion des travaux de recherche;
- d'approuver une modification au programme de doctorat en océanographie;
- d'attribuer deux subventions du fonds des services à la collectivité à MM. Jean-Louis Chaumel et Pierre Paradis;
- de former un comité chargé d'étudier comment l'UQAR peut répondre aux besoins de perfectionnement en informatique des enseignants des niveaux primaire et secondaire.

Congés de perfectionnement et sabbatiques

Le Conseil d'administration de l'UQAR a accepté, sur recommandation de la Commission des études, une liste des professeurs qui pourront prendre un congé de perfectionnement ou un congé sabbatique durant l'année 1983-84.

Les congés de perfectionnement ont été accordés à Jean-Claude Michaud, Jeanne-Marie Gasse, Hélène Lachapelle, Fernando Ouellet et Jean-Claude St-Amant.

Les congés sabbatiques l'ont été à Gilles Lamontagne, Yves Paquin, Jean-Louis Plante, Marc Létourneau, Pierre Fortin, Clermont Dugas, Madeleine Aubin, Gilles Brien, Pauline Côté et David Michaud.

Voici succinctement résumés, les projets auxquels ces professeurs désirent travailler, l'an prochain. Notons qu'une liste de noms de quelques autres professeurs a été préparée, dans l'éventualité où certains projets ne seraient pas entrepris.

Perfectionnement

Jean-Claude Michaud, professeur du département des Sciences de l'administration, veut amorcer des études doctorales, probablement à l'Université Laval, dans le domaine de la gestion des ressources renouvelables (ressources maritimes, en particulier).

Jeanne-Marie Gasse, professeur de nursing, du département des Sciences pures, désire renouveler pour un an son présent congé de perfectionnement. Elle entreprendra ainsi des études de doctorat en psychopédagogie à l'Université Laval, à compter de septembre '83. Son projet consiste à étudier les valeurs de l'infirmière et les habiletés de celle-ci à renseigner la population sur des questions d'ordre sanitaire.

Hélène Lachapelle, du département des sciences pures, envisage de terminer ses études de maîtrise en sciences infirmières, à l'Université de Montréal, probablement sur "les effets d'un programme de relaxation chez les femmes âgées en institution".

Fernando Ouellet, professeur du département des Sciences de l'administration, veut entreprendre un doctorat à l'Université Laval, afin de développer une méthodologie d'aide à la décision, facilitant le travail du gestionnaire. Sa démarche sera fondée sur l'observation des organisations et elle utilisera amplement l'outil informatique.

Jean-Claude St-Amant, du département des Lettres et Sciences humaines, consacrera son année à l'avancement de sa thèse de doctorat, portant sur l'analyse du clergé séculier du diocèse de Québec entre 1852 et 1950 (ce diocèse comprend tous les diocèses d'aujourd'hui qui sont à l'est de Québec). Monsieur St-Amant est inscrit à l'Université Laval. Il passe-

ra quelques temps en France pour se documenter sur l'histoire religieuse.

Congés sabbatiques

Gilles Lamontagne (Lettres et Sciences humaines), se propose de décrire l'émergence et l'évolution de la littérature en tant qu'institution, dans la région de La Pocatière à Rimouski, depuis 1850, et de montrer les intérêts et préoccupations de celle-ci.

Yves Paquin (Océanographie), compte travailler dans un laboratoire de recherche américain pour consolider ses recherches sur la réactivité chimique en milieu naturel, en particulier sur l'étude de la vitesse d'oxydation du fer et du manganèse dans des environnements aquatiques.

Jean-Louis Plante (Sciences de l'éducation), envisage d'explorer les avenues possibles de l'enseignement à distance dans un contexte de pédagogie universitaire. Il veut aussi approfondir ses connaissances sur la formation des adultes (andragogie) et sur l'utilisation pédagogique des ordinateurs. Monsieur Plante séjournera principalement à Montréal.

Marc Létourneau (Sciences de l'administration), a monté un projet en trois volets: un stage d'études au niveau du doctorat à l'Université Laval, une étude des problèmes de la modélisation financière à l'aide de l'ordinateur, et enfin, une recherche portant sur la modélisation financière de la rentabilité des chalutiers québécois.

Pierre Fortin (Sciences religieuses), poursuivra des recherches sur la morale et l'éthique, et développera davantage la méthode éthicologique qu'il est en train de mettre au point. Il prévoit séjourner à Paris.

Clermont Dugas (Lettres et Sciences humaines), veut faire une synthèse sur la situation de l'aménagement du territoire au Québec tout en tentant de dégager l'importance des politiques d'aménagement dans la vie socio-économique. Monsieur Dugas s'intéressera tout particulièrement à la situation dans les Cantons de l'Est.

Madeleine Aubin (Sciences de l'éducation), souhaite poursuivre ses recherches sur l'évaluation des apprentissages, tant en ce qui a trait à la problématique qu'aux moyens d'intervention. Elle veut aussi analyser la question de l'éducation sexuelle à l'école.

Gilles Brien (Lettres et Sciences humaines), veut profiter de son congé sabbatique pour réfléchir sur la dialectique théorie/praxis en développement régional. Le développement régional étant un processus complexe et interdisciplinaire, il est donc encore très difficile d'expliquer cette réalité de façon théorique et globale, sans être à la remorque des

Peu d'ouverture en éducation

Le monde de l'éducation au Québec semble très peu ouvert à de nouveaux emplois, pour les prochaines années. C'est du moins ce qui se dégage du mini-colloque sur "les perspectives en éducation" qui a eu lieu à l'UQAR dernièrement.

D'abord Raymond Beaulieu, de Travail-Québec, a fait part de statistiques sur le taux de chômage des diplômés(es) en éducation de l'UQAR, chez ceux et celles qui ont répondu au questionnaire, un an après avoir obtenu leur diplôme: les diplômés(es) de 1978 connaissaient un taux de chômage de 6,9%, ceux et celles de 1981, 29%. En outre, les perspectives sont peu reluisantes si l'on considère les facteurs suivants: la baisse du nombre de jeunes élèves, les 2 500 mises en disponibilité actuelles au Québec (170 dans le Bas-St-Laurent, Gaspésie), sans compter les mises à pied envisagées par les décrets et les tâches des enseignants(es) qui seront augmentées. Néanmoins, si l'on tient compte du vieillissement du personnel enseignant et de l'augmentation éventuelle de la jeune population étudiante, on peut prévoir certains besoins d'enseignants(es) au primaire, dans quelques années.

Probation

Gaétan Ross, du ministère de l'Éducation, a ensuite parlé du brevet d'enseignement. Disons d'abord que lorsqu'un(e) diplômé(e) en éducation sort de l'université, il (elle) obtient du ministère un permis d'enseigner valide pour 5 ans. Durant ces 5 années, le(la) diplômé(e) doit enseigner au moins deux ans pour obtenir sa probation, qui permet de recevoir ensuite un brevet d'enseignement permanent. Mais avec les difficultés qu'ont les diplômés(es) maintenant de trouver du travail dans l'éducation, qu'arrive-t-il si quelqu'un n'a pas fait ses deux années de probation au bout des 5 ans? Monsieur Ross a expliqué que le ministère accordait dorénavant, en de tels cas, une autorisation provisoire émise pour deux ans, et renouvelable. Il s'agit simplement de remplir une déclaration comme quoi la personne n'a pas terminé ses deux ans de probation. Monsieur Ross a tenu à indiquer que l'enseignement qui est fait à l'extérieur du Québec ne compte pas comme probation.

Enseignement secondaire

Enfin, Marcel Lebel, de la Commission scolaire régionale du Bas-St-Laurent, a exposé différentes idées sur les tâches d'un(e) enseignant(e) au secondaire. Selon lui, il ne faut pas s'attendre à ce



que l'ordinateur fasse une grosse révolution dans l'école. "L'école n'est pas uniquement une boîte à cours. Les apprentissages se font mieux si le contact est bon, d'où l'importance de l'encadrement de l'élève. Il faut que l'enseignant(e) connaisse son monde. Le pédagogue est le premier concerné par la formation de l'élève."

Quelles sont les tendances pour l'avenir? D'après monsieur Lebel, le généraliste sera plus en demande que le spécialiste. Il y aurait une tendance à limiter le nombre d'enseignants(es) en contact avec un même groupe d'élèves, ce qui fait qu'un(e) enseignant(e) pourrait dispenser 2, 3 et même 4 matières. De plus, l'enseignant(e) de demain devra s'ouvrir aux possibilités d'enseigner aux adultes, le soir et les fins de semaine.

(suite de la page 5)

théories mono-disciplinaires existantes. Monsieur Brien compte séjourner en France (Strasbourg et Pau) pour mener sa recherche conjointement avec des chercheurs français.

Pauline Côté (Sciences de l'éducation), désire pousser plus loin sa réflexion sur les rapports entre langue, discours et formations sociales. Elle s'intéresse aussi à la question du développement du langage et du discours écrit chez les enfants. Madame Côté ira en France pour réaliser ces recherches.

Enfin, David Michaud (Lettres et Sciences humaines), envisage de terminer une recherche sur la modification des attitudes chez les étudiants(es) inscrits(es) au certificat en animation à l'UQAR, de participer à quelques séminaires de formation professionnelle à Montréal et de produire quelques articles spécialisés.